

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE L'AGGLO PAYS D'ISSOIRE

Charte de l'Alimentation juin 2024

DANS UN CONTEXTE DE PROBLÉMATIQUES RÉCURRENTES DE SANTÉ GLOBALE, CHANGEMENT CLIMATIQUE AUX EFFETS DE PLUS EN PLUS VISIBLES, HAUSSE DE LA PRÉCARITÉ, ETC. NOUS REPENSONS NOS MODES DE PRODUCTION, TRANSFORMATION, DISTRIBUTION ET D'ORGANISATION COLLECTIVE. IL NOUS SEMBLE NÉCESSAIRE D'ADOPTER UNE APPROCHE PLUS AMBITIEUSE ET TRANSVERSALE, AVEC UN ANCRAGE TERRITORIAL DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES PLUS FORT.

Élus, collectivités territoriales, producteurs, transformateurs, restaurateurs, distributeurs, consommateurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire, industriels, secteurs de l'éducation, de la santé, etc. chacun a un rôle majeur à jouer.

Le territoire d'Agglo Pays d'Issoire, regroupant 88 communes (voir Figure 2), mêle ruralité et urbanité et compte plus de 57 000 habitants. Il est le berceau de nombreuses initiatives, tant collectives qu'individuelles : développement des circuits alimentaires de qualité et de proximité, accompagnement et prévention des risques d'altération de la santé, valorisation du patrimoine alimentaire local, relocalisation des filières agricoles. Aujourd'hui, le territoire se dote d'un outil pour capitaliser sur toutes ces expériences : le Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Nous avons fait le choix d'élaborer le PAT en collaborant avec les parties prenantes du territoire, accompagnés par CISCA et AirCoop de juin 2023 à août 2024.

Plusieurs organisations, professionnels, élus et citoyens se sont mobilisés début 2024 lors de 9 ateliers et 3 jours de Forum Local de l'Alimentation pour échanger et élaborer cette charte qui constitue un référentiel commun à même d'orienter les actions à venir.

Le caractère pluridisciplinaire de la question alimentaire la rend accessible à tous : bien que personne n'en soit véritablement spécialiste, chacun peut y apporter sa contribution.

OBJECTIFS DE LA CHARTE

La Charte de l'Alimentation est un document d'orientation stratégique qui :

- A.** Permet de partager et faire adhérer toute personne se reconnaissant dans le projet alimentaire territorial
- B.** Permet de montrer son soutien au PAT et de s'engager pour la mise en œuvre d'actions concrètes et mesurables, à son échelle
- C.** Propose des orientations et expose les ambitions du PAT

À QUI S'ADRESSE CETTE CHARTE ?

La Charte de l'Alimentation de l'Agglo Pays d'Issoire s'adresse à l'ensemble des acteurs du territoire qui participent, directement ou indirectement, à la chaîne alimentaire locale.

**Agriculteurs et Producteurs Locaux ;
Transformateurs et Artisans ; Distributeurs et
Commerçants ; Secteur de la Restauration ;
Consommateurs ; Établissements Éducatifs et
Culturels ; Collectivités et Institutions ;
Associations etc.**

En s'adressant à cette diversité d'acteurs, cette Charte de l'Alimentation vise à créer une synergie et une coopération entre tous pour rendre vivant et actif notre PAT.

CE QUE NOUS SOUHAITONS

Une **charte ouverte à tous** : citoyens, agriculteurs, commerçants, restaurateurs, associations, et institutions. Chacun a un rôle à jouer et une voix à faire entendre au sein d'un ou plusieurs des 9 collèges d'acteurs du Conseil Local d'Alimentation (CLA) :

**Production agricole ;
Transformation, coopératives et filières ;
Distribution alimentaire ;
Consommation ;
Santé - Social - Solidarité ;
Environnement ;
Éducation ;
Restauration collective et commerciale ;
Institutions locales.**

Une **charte fédératrice** qui s'adresse à chacun d'entre vous, en respectant et valorisant vos différences car nous savons que notre territoire est riche de ses spécificités

Une **charte qui donne envie de s'impliquer**, de proposer des idées nouvelles et de participer activement à cette grande aventure collective

Une **charte pour mutualiser et coopérer** en partageant nos ressources et nos connaissances

Une **charte précise et claire** pour que chacun sache comment contribuer de manière concrète



Avant de rentrer dans les stratégies et ambitions de notre Projet Alimentaire Territorial (PAT) il est important de nous rappeler ce qu'est un PAT : **un processus collaboratif et participatif** qui vise à instaurer une démarche de démocratie alimentaire au sein d'un territoire. Ce dispositif permet de relocaliser la production et la consommation alimentaire, en valorisant les ressources locales et en créant des liens solides entre les différents acteurs de la chaîne alimentaire. Ce processus se déroule généralement en trois étapes concertées et coconstruites :



Diagnostic territorial : consiste à analyser les spécificités, les ressources et les besoins du territoire en matière d'alimentation (voir "Synthèse du diagnostic").

Définition des stratégies et objectifs : sur la base du diagnostic, des stratégies et des objectifs clairs sont définis pour orienter les actions futures ainsi que le mode de gouvernance (voir "Convention Partenariale").

Plan d'action et mise en œuvre : visent à établir les rôles de chaque instance de gouvernance, dans l'élaboration concrète et la mise en œuvre du plan d'action, en impliquant tous les acteurs concernés (voir "Feuille de Route").

La volonté de créer un Projet Alimentaire Territorial dans API découle de l'opportunité offerte par le dispositif national (PNA), de la volonté politique locale de soutenir tout un pan de l'économie du territoire en favorisant les circuits courts et de l'engagement citoyen en faveur d'une alimentation durable et locale. Sur notre territoire, la raison d'être du PAT est la suivante : « Pour une alimentation respectueuse de la santé des consommateurs produite par une agriculture nourricière, respectueuse de l'environnement, qui garantit un juste revenu à tous ces acteurs ».

Ainsi le PAT devient également **un outil puissant pour agir sur les transitions écologiques du territoire**. Le PAT peut par exemple accompagner les acteurs émergents ou les actions en cours sur le territoire, favoriser la restructuration des filières, et mettre en valeur des initiatives vertueuses et inspirantes. Il soutient les projets novateurs et en cohérence avec les ambitions qu'il porte, renforçant ainsi la dynamique locale et contribuant à la construction d'un système alimentaire résilient et solidaire.

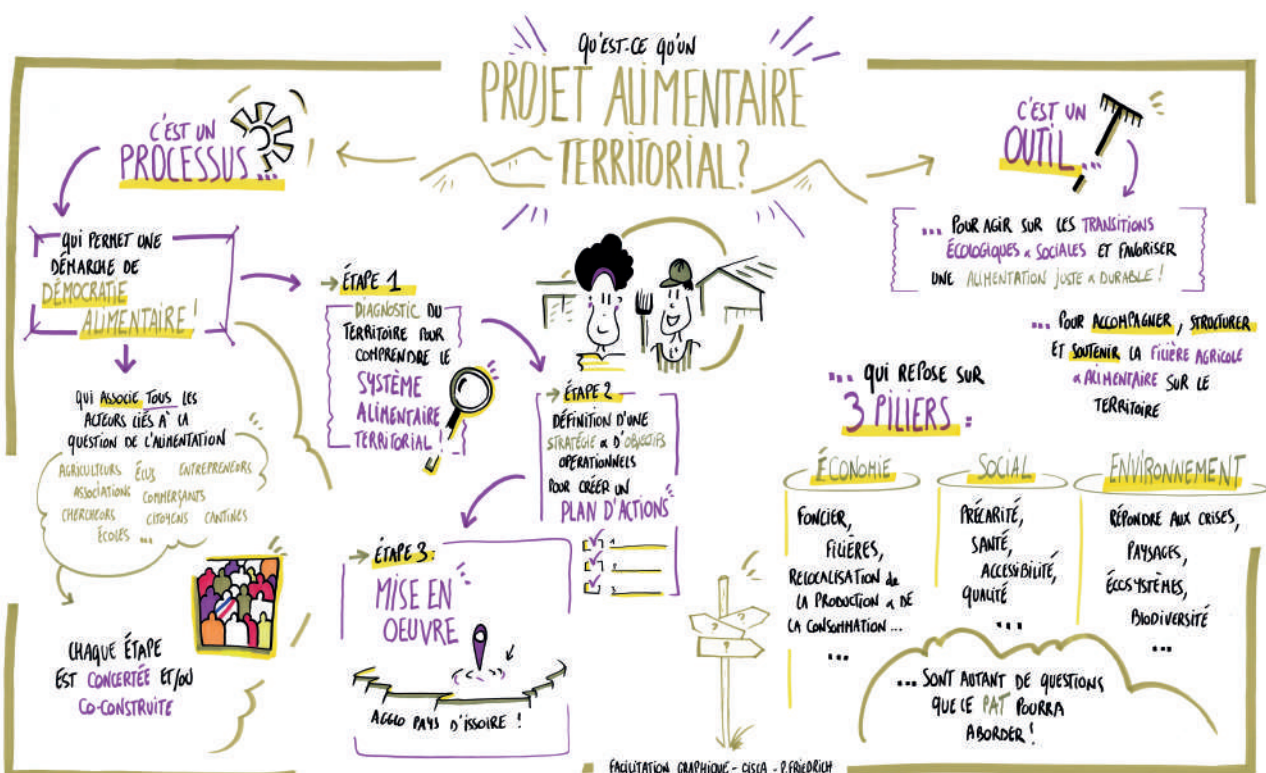


Figure 1. Qu'est-ce qu'un PAT ?

LES CONSTATS PARTAGÉS SUR NOTRE TERRITOIRE

Plusieurs constats partagés ont émergé de la phase du diagnostic concernant l'alimentation locale et durable, soulignant l'urgence d'une mobilisation collective pour transformer notre système alimentaire en un modèle plus équitable, résilient et respectueux de l'environnement

(Voir "Synthèse du diagnostic").



Figure 2. Carte de l'Agglomération Pays d'Issoire

L'AGRICULTURE ET LE SECTEUR AGRICOLE

- Diminution des exploitations agricoles et vieillissement des exploitants.
- Besoin de diversifier et soutenir le secteur agricole.
 - Mobilisation du foncier pour créer des emplois agricoles.
- Optimisation du potentiel nourricier local et de la gestion de l'eau.

L'ALIMENTATION LOCALE

- Concentration de l'offre alimentaire dans certaines zones et déserts alimentaires.
 - Obstacles à surmonter pour favoriser l'approvisionnement local, notamment dans les restaurations collectives.

LE DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES INNOVANTES

- Soutien accru aux initiatives locales et promotion de l'innovation dans le secteur alimentaire.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Prévisions d'augmentation des températures et diminution des précipitations.
- Impacts sur la disponibilité de l'eau et les conditions de culture.

L'ATTRACTIVITE ET LE RENOUVELLEMENT GENERATIONNEL

- Déclin démographique et besoin d'attractivité pour maintenir les communautés rurales.

L'EDUCATION ET LA SENSIBILISATION

- Besoin de sensibilisation des jeunes et lutte contre le gaspillage alimentaire.

LES AXES STRATÉGIQUES PORTÉS PAR LES AMBITIONS DU PAT ET LES ENJEUX ASSOCIÉS

AMBITION : POUR UNE AGRICULTURE DURABLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Axe stratégique 1 : Préserver les ressources eau & sol

Usage équitable et juste des ressources

Revalorisation des déchets agricoles

Axe stratégique 2 : Favoriser les changements vers des pratiques agricoles durables respectueuses de la santé des individus et de l'environnement

Promotion et valorisation des pratiques respectueuses de l'environnement

Diversification de la production animale et végétale

Adaptation des pratiques agricoles aux enjeux du changement climatique

Assurance du bien-être animal dans le processus de production et transformation

AMBITION : POUR UNE ALIMENTATION LOCALE SAINE ET ACCESSIBLE A TOUS

Axe stratégique 6 : Rendre accessible à tous une alimentation de qualité

Solidarité et justice alimentaire

Axe stratégique 7 : Promouvoir des pratiques alimentaires durables

Formation / sensibilisation / éducation

Assurer la santé pour tous

Promotion et valorisation des circuits de distribution de producteurs locaux

Lutte contre le gaspillage alimentaire et les injustices alimentaires

Axe stratégique 8 : Favoriser les interactions

Entre les acteurs du systèmes alimentaire (inclure les acteurs de la santé) et les citoyens (Codev)

Avec d'autres PAT du Puy-de-Dôme et d'ailleurs

Avec d'autres politiques territoriales (CLS, SCoT, PCAET, etc.)

Avec les différentes échelles territoriales

AMBITION : POUR DES FILIÈRES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES LOCALES STRUCTURÉES ET DYNAMIQUES

Axe stratégique 3 : S'appuyer sur la restauration collective comme levier pour améliorer la qualité alimentaire et soutenir les filières locales

Alimentation locale dans la restauration collective

Organisation collective des producteurs locaux afin d'approvisionner la restauration collective

Formation des professionnels de la restauration collective pour répondre aux objectifs des lois EgAlim et Garot (achats, cuisine, etc.)

Axe stratégique 4 : Favoriser un modèle agricole résilient en facilitant la transmission des exploitations et l'installation des agriculteurs

Accès au foncier pour l'installation et la reprise des exploitations

Organisation parcellaire des exploitations

Axe stratégique 5 : Outiller les filières pour garantir une offre alimentaire locale

Accompagnement des porteurs de projet

Maillage territorial et diversité des outils de transformation

Juste rémunération des acteurs du système alimentaire (filière équitable)

Réponse face aux déserts alimentaires

AMBITION : POUR UN ENGAGEMENT DE TOUS DANS UNE DEMARCHE TRANSVERSALE ET PARTENARIALE

Axe stratégique 9 : Assurer la pérennité du PAT

Maintien d'une dynamique entre les parties prenantes

Recherche des moyens financiers

Garantie du bon fonctionnement des instances de gouvernance

REJOIGNEZ-NOUS !

Les signataires de cette charte s'engagent à agir individuellement et collectivement sur les enjeux suivant (à cocher toutes les cases qui vous concernent) en tant que :

- Producteur/productrice local.e, je signe cette charte pour promouvoir des pratiques agricoles durables, valoriser mes produits et mon métier en renforçant les circuits courts qui m'assurent un revenu stable et équitable et permettent l'accès à une alimentation locale aux habitants de mon territoire à un prix juste.
- Transformateur/transformatrice ou une coopérative, je signe cette charte pour encourager l'innovation dans les procédés de transformation, garantir la traçabilité et la qualité des produits, renforcer et encourager la production locale dans mon territoire.
- Distributeur/distributrice alimentaire, je signe cette charte pour offrir à mes clients des produits locaux et de qualité, pour réduire les impacts environnementaux liés au transport, et pour participer à la dynamisation de l'économie locale.
- Consommateur/consommatrice, je signe cette charte pour prendre part à cette démarche sur mon territoire, en faveur d'une alimentation saine, locale, durable et juste pour toutes et tous (agriculteurs, distributeurs, restaurateurs et mangeurs).
- Acteur/actrice du secteur santé-social-solidarité, je signe cette charte pour améliorer la santé publique par une meilleure alimentation, lutter pour la démocratie et la justice alimentaire en promouvant l'inclusion sociale lors de mon accompagnement aux acteurs.
- Acteur/actrice engagé sur les enjeux environnementaux, je signe cette charte pour protéger la biodiversité, assurer le maintien des ressources de mon territoire (notamment de l'eau), réduire l'empreinte carbone de la chaîne alimentaire, et encourager des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.
- Éducateur/éducatrice ou un établissement scolaire, je signe cette charte pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'alimentation durable, promouvoir des comportements alimentaires sains, intégrer des produits locaux dans les cantines scolaires en lien avec les autres acteurs de cette démarche.
- Restaurateur/restauratrice ou responsable de restauration collective, je signe cette charte pour revenir à la base du métier de cuisinier afin de pouvoir diversifier mon offre avec des produits locaux, pour répondre à la demande croissante des consommateurs (des repas de qualité et respectueux de l'environnement), pour soutenir l'économie locale et pour participer à l'accompagnement des transformations de comportements alimentaires, grands enjeux de santé publique actuels.
- Institution locale (mairie, élu, conseil départemental, technicien, etc.), je signe cette charte pour dynamiser l'économie locale, renforcer la résilience alimentaire de mon territoire, promouvoir des politiques publiques favorisant une alimentation durable en étant à l'écoute des attentes et propositions travaillées par le CLA.
- Autres (précisez) _____

NOM Prénom _____

Signature



AGGLO
PAYS
D'ISSOIRE



RESSOURCES

L'ensemble de documents référents au PAT du territoire d'API se retrouvent sur www.capissoire.fr dans la partie « projet alimentaire territorial »

Pour plus d'informations, des conseils pratiques, veuillez contacter :

Agglo Pays d'Issoire - Direction Dynamique Economique et Attractivité

CONTACTS

pat@capissoire.fr
20 rue de la Liberté
BP 90162 - 63504 ISSOIRE Cedex
04 73 55 94 56